

Edition Eté 2018

magazine municipal

#Grimaudmag





Pratique

Pour contacter les services municipaux, on peut se rendre en mairie ou dans les services décentralisés chaque jour de la semaine aux heures ouvrables, téléphoner au **04 94 55 69 00** ou envoyer un courrier électronique via le site de la commune.

Pour contacter les élus, on peut appeler le cabinet du maire. Les élus de l'opposition disposent d'un local en mairie pour accueillir les administrés.

Le maire reçoit sans rendez-vous chaque premier samedi du mois de 10h à 12h en mairie.

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE GRIMAUD

Edition Été 2018

Directeur de la publication :
Alain Benedetto Maire de Grimaud

Rédaction :
Noël FELTEN-AMBROSINI, Directeur de cabinet avec la collaboration des services municipaux.

Crédits photographiques :
Cyril Carpentier.

Conception graphique :
Ideogram design

Impression :
Graphic service

Dans le cadre du développement durable, notre imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les normes PEFC®

Reproduction, même partielle, des textes et photographies rigoureusement interdite.

Le sommaire du Grimaud mag

Édition été 2018

Edito	P03
En bref	P04
ComCom	P05
Environnement	P06 à 09
Sport	P10
Inauguration Pôle Enfance	P11
Les Grimaldines	P12
Evènements à venir	P13
Rétrospective	P14 à 16
Civisme	P17
Culture et Patrimoine	P18
Europe	P19
Rétrospective Culture	P20 et 21
Les brèves	P22
Les associations	P23
Réunion Publique	P24



Hommage à Arnaud Beltrame et aux victimes de Liège



L'horreur a encore frappé la France. Un barbare islamiste a décidé une nouvelle fois de semer la terreur touchant cette fois-ci la France de la ruralité.

Dans ce chaos, l'immense courage du Colonel BELTRAME est venu éblouir la France. Pour honorer sa mémoire et son geste héroïque, une minute de silence a été respectée sur le parvis de la Mairie le mercredi 28 mars 2018 à 11h30 avec le personnel communal.

En mai, c'est la commune de Liège (Belgique) qui a été touchée par l'horreur. Le Maire, Alain Benedetto, a apporté son soutien aux autorités ainsi qu'aux familles des victimes.

Sérénité et sincérité



Retrouvez toute mon actualité au quotidien sur facebook : www.facebook.com/benedettogrimaud/



La sérénité et la sincérité, voilà deux beaux mots pour appréhender la période estivale et qui s'ancrent parfaitement dans notre village. Après un printemps capricieux sur le plan de la météo, mais bénéfique pour éviter ou limiter les catastrophes de l'an passé, les Grimaudois vont enfin profiter de notre ville mise en valeur par la chaleur et le soleil provençal.

Grimaud retrouve son charme et son rythme, avec la fin de la rénovation de la Place neuve qui s'est terminée par les travaux sur le monument aux Eaux.

Un clin d'œil à l'histoire et un sourire à l'avenir, car la place a été entièrement réhabilitée pour retrouver son élégance d'autrefois tout en étant moderne dans ses installations. Le kiosque à musique viendra finir de l'habiller l'année prochaine pour qu'elle soit, comme Grimaud, plus festive et inclusive que jamais.

Cette année marquera les 100 ans de l'Armistice de 1918. Cette date doit être une opportunité pour tous de faire un travail de mémoire et de réflexion. L'Été apporte souvent la pierre à cet édifice intellectuel.

Pour incarner ce moment de l'Histoire, l'année s'achèvera avec la rénovation du monument aux Morts afin d'offrir un beau moment de communion républicaine lors de la cérémonie du 11 novembre.

Une occasion de faire le point sur les valeurs qui nous portent et qui nous unissent. Une opportunité de faire le bilan sur notre engagement et sur nos actions.

Les dernières années ont été mouvementées d'un point de vue politique. La vie publique s'est recomposée dans les différents échelons administratifs ainsi qu'au niveau des partis. Ces bouleversements ne se sont pas tous faits dans la sérénité et parfois encore moins dans la sincérité.

Notre quotidien est tout autant bousculé et mouvementé. Les attentats se succèdent nous obligeant à nous plonger dans d'interminables minutes de silence, avec beaucoup de sincérité, mais moins de sérénité.

Je vous souhaite de profiter pleinement de cette saison 2018, en toute sérénité et avec beaucoup de sincérité.

Amitiés,

Alain BENEDETTO

Maire de Grimaud,
Conseiller départemental du Var

PLAN CANICULE

Le Centre Communal d'Action Sociale se mobilise chaque année contre les risques liés à la canicule.

En cas de déclenchement du Plan National Canicule, le CCAS tient à jour un registre destiné à vous contacter périodiquement.

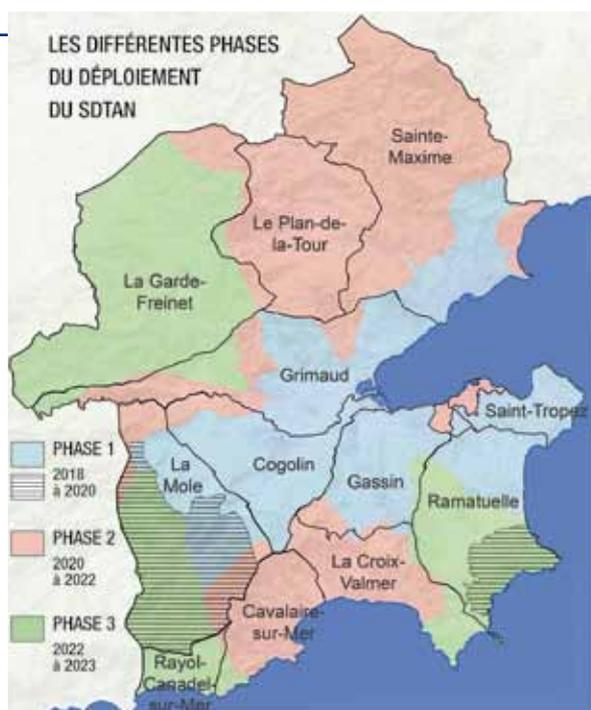
Nous vous invitons à vous inscrire à ce registre auprès du CCAS - 697 Route Nationale - 83310 GRIMAUD, soit par téléphone au **04 94 55 66 80** ou par mail à **ccas.grimaud@wanadoo.fr**

Installation de la fibre optique : signalez vous auprès de la communauté de communes

La fibre optique fait son arrivée dans la commune. Les travaux nécessaires au câblage vont impacter de nombreuses copropriétés qui vont devoir donner un accord préalable. Les services de la communauté de communes vont rentrer en contact prochainement avec les copropriétés ainsi que les propriétaires qui seront concernés. Afin de faciliter le travail, n'hésitez pas à vous signaler directement auprès des services, si vous êtes situés dans la phase 1 des travaux.

Téléphone : **04.94.55.70.30.**

www.cc-golfedesainttropez.fr



DÉBROUSSAILLEMENT, les 7 traitements indispensables

Le débroussaillage protège votre habitation et évite la propagation de feu dans les propriétés situées à proximité ou en forêt. Sur un terrain parfaitement débroussaillé, le feu passe sans grand dommage et l'intervention des pompiers est facilitée. L'arrêté préfectoral du 15 mars 2015, encadre les obligations.

- 1. Supprimer tous les arbres et les branches à moins de 3 mètres** de l'aplomb des murs de façade des maisons, c'est mettre votre habitation à bonne distance de la végétation. Les haies doivent subir le même traitement.
- 2. Éliminer les arbres morts ou dépérissants.** Un peuplement trop dense avec des arbres trop proches les uns des autres est souvent synonyme de mortalité importante et d'un état sanitaire médiocre.
- 3. Élaguer les arbres.** Supprimer toutes les branches basses (souvent mortes) situées à moins de 2 mètres du sol.
- 4. Laisser au moins 3 mètres entre chaque houppier des arbres** dans la zone des 50 mètres, c'est limiter les dangers d'un feu de cime très puissant et toujours très destructeur.
- 5. Supprimer tous les arbustes** sous les arbres est vivement conseillé. D'une manière générale, arbres et arbustes ne doivent pas occuper plus d'un tiers de la surface à débroussailler.
- 6. Ôter la litière sèche** (surtout dans les pinèdes) dans un rayon de 10 m autour de la maison.
- 7. Supprimer les plantes décoratives très inflammables** qui courent sur les façades ou les talus proches de la maison. Vous devez être particulièrement vigilant sur les végétaux placés près des ouvertures ou des éléments de charpente apparente.

Retrouver toute l'actualité de la commune sur le site internet et sur facebook
www.mairie-grimaud.fr
www.facebook.com/mairiegrimaud

Le programme estival de la ComCom pour mettre à l'honneur le littoral

La préservation et la mise en valeur de l'environnement, dont la Communauté de communes a la compétence, ne se limitent pas à la terre, bien au contraire. Dans un territoire bordé par la Méditerranée, la protection et le développement du bassin maritime font partie de ses priorités.

Comme chaque été, son service Espaces maritimes / Observatoire marin est tout à la fois présent pour surveiller la qualité des eaux de baignade, sensibiliser tous les publics à la préservation du milieu marin, aménager les sites de plongée...

Petit aperçu du programme 2018.

Diaporamas interactifs et gratuits

Ces diaporamas s'adressent à tous, petits et grands, résidents ou vacanciers désireux de découvrir la vie marine riche et fragile de notre littoral.

Chaque diaporama est interactif et permet, à l'aide des boîtiers mis à disposition, une participation active du public. Cette année, six diaporamas dont trois inédits sont au programme à la Médiathèque de Cavalaire (réservation au 04 94 01 93 20) et sur la plage de l'Escalet à Ramatuelle (réservation au 04 98 12 64 03).

Animations «Inf'eau mer» et «Ecogestes»

Tout l'été, la ComCom reprend ses animations «Ecogestes» sur les principaux sites de mouillage du territoire pour sensibiliser les plaisanciers aux enjeux de l'environnement marin et échanger sur les pratiques éco-responsables.

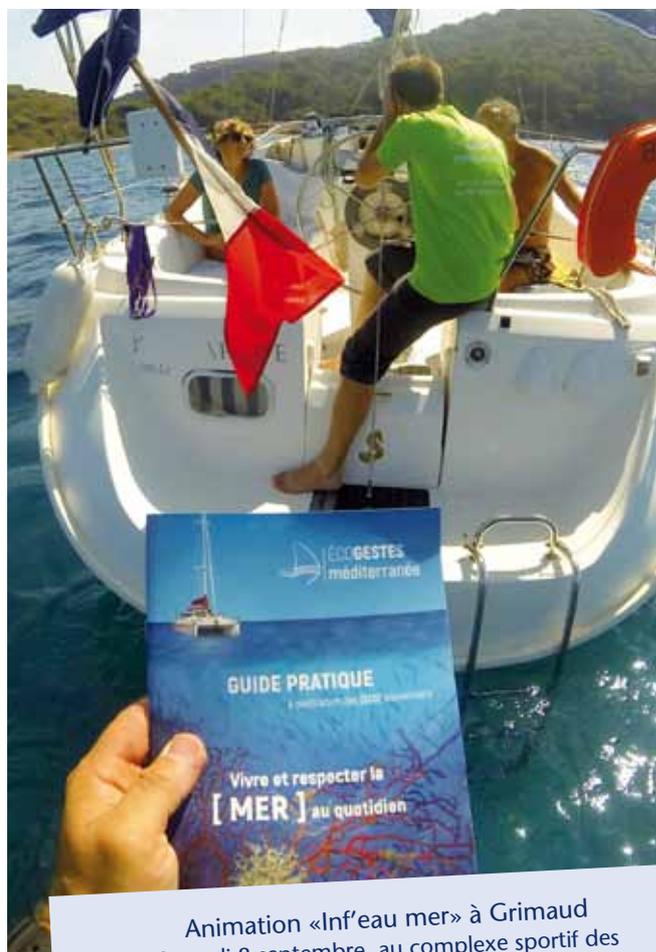
En parallèle, une douzaine de journées d'animation «Inf'eau mer» auront lieu sur sept communes du littoral.

A noter : les deux animations prévues à Ramatuelle, le 19 juillet et le 17 août, seront suivies en soirée d'un diaporama interactif en plein air (accès libre et gratuit).

Visites guidées du sentier marin de Jovat

Profitez de l'une des six visites guidées du sentier marin de Jovat (site du Cap Lardier) à la Croix Valmer, organisées entre le 12 juillet et le 16 août, pour découvrir les richesses du monde marin en toute sécurité.

Renseignements et inscriptions auprès de l'Office de Tourisme de la Croix Valmer : 04 94 55 12 12.



Animation «Inf'eau mer» à Grimaud
Samedi 8 septembre, au complexe sportif des
Blaquières, dans le cadre de la Fête des sports

Qualité des eaux de baignade

Cette année, les analyses bactériologiques auront lieu du 15 mai au 30 septembre (à un rythme quotidien en juillet et août) sur les 43 points d'autosurveillance du territoire.

Par ailleurs, la procédure de certification suit son cours avec 40 plages certifiées «Démarche qualité eaux de baignade» en 2018.

Sites de plongée

Comme chaque année, les sites de plongée ont été aménagés avec des bouées de surface sur lesquelles les bateaux peuvent venir s'amarrer. Si vous êtes plongeur et souhaitez profiter de ces aménagements, il vous suffit d'être signataire de la charte de bon usage (inscription gratuite).

PLUS D'INFORMATIONS :

Service Espaces maritimes / Observatoire marin - Tel. : 04 94 00 46 25 - observatoiremarin@cc-golfedesainttropez.fr
145 chemin des Essarts à Cavalaire-sur-Mer - (43° 11,748'N - 6° 32,825'E)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ

2 rue Blaise Pascal - 83310 COGOLIN - Tél. : 04 94 55 70 30.

Email : contact@cc-golfedesainttropez.fr - www.cc-golfedesainttropez.fr

Littoral : la formule gagnante loisir - environnement.

Les sept plages grimaudoises font l'objet d'une attention quotidienne des services municipaux. Une gestion respectueuse de l'environnement et durable pour la qualité des plages a été choisie pour le plaisir des petits et des grands. Pour comprendre la gestion du littoral, voici quelques repères.

ENTRETIEN DU LITTORAL

L'entretien des plages de la commune est réalisé par une entreprise privée «Provence Environnement» selon un agenda précis tout au long de l'année. L'organisation du nettoyage et les fréquences de passage ont été adaptées en fonction des 4 périodes suivantes.

Périodes et fréquence d'entretien :



«SAISON» :

1^{er} avril au 14 juin et du 16 septembre au 15 octobre - Entre 6h00 et 12h00

Ramassage des déchets échoués (troncs d'arbres, encombrants, matériel divers); collecte des poubelles de plage.

Les mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.

Passage de la cribleuse uniquement sur la partie arrière de la plage.

1 fois par semaine.

«HAUTE SAISON» :

du 15 juin au 15 septembre - Entre 3h00 et 9h00

Ramassage des déchets échoués (troncs d'arbres, encombrants, matériel divers); collecte des poubelles de plage.

Quotidiennement, dimanche et jours fériés.

Passage de la cribleuse.

Quotidiennement.

«BASSE SAISON»

Vacances scolaires (février, Toussaint, Noël et Pâques) - Entre 6h00 et 12h00

Ramassage des déchets échoués (troncs d'arbres, encombrants, matériel divers), collecte des poubelles de plage.

Weed-end et jours fériés.

Des passages complémentaires seront exécutés pour maintenir la propreté visuelle.

Quotidiennement.

Pas de passage de la cribleuse prévue (pour conserver les posidonies).

«HORS SAISON»

Ramassage des déchets échoués (troncs d'arbres, encombrants, matériel divers).

Tous les 15 jours.

Pas de passage de la cribleuse prévue (pour conserver les posidonies).

POSIDONIE

Les derniers éléments de doctrine du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie rappellent que la posidonie *Posidonia oceanica* est une espèce végétale marine protégée sous toutes ses formes, vivante (herbier sous-marin) et morte (banquette terrestre) et qu'à ce titre, il convient d'observer les prescriptions suivantes :

- > Hors saison estivale, les banquettes doivent demeurer sur les plages, et ce, afin qu'elles puissent jouer un rôle d'amortissement de la houle et permettre ainsi de lutter contre les phénomènes d'érosion.
- > Pendant la saison estivale, le déplacement des banquettes de posidonie est possible, dans la mesure où les interventions se limitent à un transport sur ou en marge de la plage, sans destruction, sans mise en décharge ni valorisation, avec remise à leur place d'origine en fin de saison estivale. En outre, il est possible de remettre les banquettes dans le milieu marin, dans un lieu et à l'aide de procédés acceptables d'un point de vue environnemental.

A Grimaud, le mode opératoire retenu est le suivant :

- > Hors période estivale, les posidonies sont enfouies sous le sable ou mise en andins sur le front de mer pour lutter contre l'érosion.

QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE

Campagne d'autosurveillance

L'ensemble des résultats sont affichés en mairie, dans les deux offices de tourisme, dans les vitrines disposées sur chaque plage et sont également disponibles sur : http://www.observatoire-marin.com/milieu_qualite.htm.

Une campagne «règlementaire» de surveillance de la qualité des eaux de baignade est réalisée par les services de l'Etat, l'Agence Régionale de Santé, entre le 15 juin et le 15 septembre à la fréquence d'une campagne tous les 15 jours.

En complément, la commune a confié au service de l'observatoire marin de la communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez la réalisation d'une campagne de prélèvements d'autosurveillance pour chacune de ses 7 plages publiques selon le planning suivant :

- > 1 analyse par semaine du 1^{er} au 15 juin
- > 2 analyses par semaine du 15 au 30 juin
- > 3 analyses par semaine du 1^{er} juillet au 30 août
- > 2 analyses par semaine du 1^{er} au 15 septembre
- > 1 analyse par semaine du 15 au 30 septembre

Certification qualité

Depuis 2016, la commune s'est engagée dans une démarche de certification dans la gestion de la qualité des eaux de baignade.



- > Pendant la période de préparation et la saison estivale :
 - Stockage temporaire sur une partie de la plage ou en marge de celle-ci et remise en place en fin de saison.
 - Déplacement définitif visant à protéger un espace littoral soumis à érosion.

Dans ces deux cas, le stockage pourra constituer un «tapis» de posidonies déposé sur la plage et les affleurements rocheux, voir créer un sentier piétonnier entre 2 plages.

- Remise des banquettes dans le milieu marin par temps de mistral.



DES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX



Interreg



MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fonds européen de développement régional

Projet européen MAREGOT : Prévention de l'érosion côtière

L'interreg Marittimo IT-FR 2014-2020 est un programme transfrontalier cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) sous l'objectif Coopération Territoriale Européenne (CTE).

Le projet MAREGOT (MANagement des Risques de l'Erosion et actions de GOuvernance Transfrontalière) est lauréat du 1^{er} appel à projet Marittimo. La Région Ligurie porte ce projet en partenariat avec le Département du Var, le Conservatoire du Littoral, le BRGM, l'Office de l'Environnement de la Corse, le SDIS de Haute-Corse, les universités de Gênes, Florence et Cagliari, la Région Toscane, la Région Autonome de Sardaigne, le Parco Nazionale Cinque Terre, l'ARPAS et le LaMMA.

Ce projet s'inscrit dans l'Axe 2 du programme Marittimo :
«L'axe 2 est finalisé à améliorer la capacité des institutions publiques à promouvoir, de manière conjointe, la prévention et la gestion de certains risques spécifiques pour la zone étroitement liés au changement climatique (risque hydrologique, érosion côtière, incendies) et à améliorer la sécurité en mer. Cet axe vise aussi à augmenter la gestion conjointe durable et responsable du patrimoine naturel et culturel de la zone, et notamment à augmenter la protection des eaux marines face aux risques causés par les activités humaines dans les ports.»

La prévention et la gestion conjointe des risques liés à l'érosion côtière dans l'espace transfrontalier du programme sont les principales finalités du projet MAREGOT.



La coopération dans l'aire Marittimo doit favoriser l'émergence d'une connaissance plus complète des phénomènes d'érosion et de la dynamique du littoral.

Cela permettra d'identifier des solutions d'interventions communes conduisant à une meilleure gestion du territoire. Le projet MAREGOT a débuté le 1^{er} février 2017 pour une durée de 3 ans, doté d'un budget total de 5.714.291,17 €, dont 85 % financés par le FEDER (4.857.147,49 €).

Commune de Grimaud

Le littoral de Grimaud, proposé en qualité de site pilote pour le Var, est particulièrement intéressant pour le projet MAREGOT compte tenu de sa problématique d'érosion côtière et de ses spécificités :

- Recul du trait de côte régulier avec disparition progressive d'une partie des plages naturelles.
- Erosion de la dune de haut de plage exacerbant la submersion marine des zones en arrière-dune (campings).
- Espace à enjeux multiples particulièrement forts nécessitant la prise de mesures de mitigation et d'adaptation au changement climatique.
- Existence d'un plan d'intervention communal au stade d'avant-projet (AVP).

En conséquence, la commune de Grimaud bénéficie dans le cadre du projet MAREGOT d'un financement d'infrastructure pour la mise en œuvre d'un ouvrage expérimental sur la plage de l'anse du Vieux Moulin.

L'efficacité de ces travaux d'aménagements innovants sera évaluée sur la base d'un monitoring physique du site, réalisé selon un protocole méthodologique établi à partir des résultats du projet ResMar (Programme Marittimo IT-FR 2007-2013).



AMBITIEUX À INTÉRÊT EUROPÉEN



Interreg



MARITTIMO-IT FR-MARITIME



SEDRIPORT : Dragage des ports et désensablement

Le projet SE.D.RI.PORT (SEdimenti, Dragaggi e RIschi PORTuali) est porté par la Région Sardaigne (chef de file) en partenariat avec le Département du Var, l'Office des Transports de Corse, les Universités de Cagliari et Toulon, la Province de Livourne, l'ARPAL et l'ISPRA.

Ce projet s'inscrit dans l'Axe 2 du programme Marittimo, comme le projet MAREGOT. L'investissement important de la commune sur des projets rejoignant la même problématique, renforce son image de commune pilote et investie dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Le projet fait l'hypothèse que le changement climatique favorise l'ensablement des ports et en accélère le rythme de remplissage, ce qui a pour conséquence d'accroître tant les risques pour l'environnement que les activités économiques liées au transport maritime. Le comblement des chenaux d'accès portuaires peut mettre en danger le tissu économique et social des communautés, en particulier celui des îles.

L'objectif du projet SE.D.RI.PORT est donc d'identifier une solution conjointe au problème de l'ensablement des ports dans l'aire Marittimo par l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies :

- De gestion des sédiments en amont de l'ensablement.
- De dragage des ports affectés par l'ensablement.
- De gestion des sédiments pendant et après les opérations de dragage.

Le projet SE.D.RI.PORT doit donc permettre l'expérimentation et l'adoption de systèmes de monitoring de l'environnement marin : ensablement, pollution des eaux et des sédiments, conditions météo-marines et principaux paramètres physico-chimiques des eaux des ports, zones côtières et aquifères côtiers.

En partant des normes en vigueur et des bonnes pratiques, SE.D.RI.PORT se propose de réaliser des Lignes Directrices à

adopter de manière conjointe dans l'espace transfrontalier pour traiter le problème des dragages mais aussi celui de la gestion des sédiments.

Le budget total du projet SE.D.RI.PORT est de 2.181.884,89 €, dont 85 % financés par le FEDER (1.854.602,16 €).

Activités Commune de Grimaud

Le port de Grimaud (Port Grimaud) proposé en qualité de site pilote pour le Var est particulièrement intéressant pour le projet SE.D.RI.PORT compte tenu de sa problématique d'ensablement et de ses spécificités :

- Plus grand port de plaisance du Var (plus de 2000 amarages; 7 km de canaux; 14 km de quais).
- Courantologie littorale complexe liée à la situation en fond du Golfe de Saint-Tropez.
- Croisement de problématiques d'apports sédimentaires, avec d'une part la présence d'un fleuve en entrée du bassin portuaire (la Giscle) et d'autre part un transit littoral lié aux houles et impacté par les ouvrages de lutte contre l'érosion et/ou de protection portuaire.
- Bassins intérieurs avec une courantologie *a priori* variable mais inconnue.
- La zone d'avant-port, entre l'embouchure de la Giscle et la passe d'entrée de Port Grimaud, souffre d'un phénomène récurrent d'ensablement, accentué pendant les événements de tempête. Ces contraintes justifient aujourd'hui d'établir l'origine exacte des sables présents dans cet espace afin de mieux appréhender la gestion du gisement sédimentaire.

Ainsi, la Commune de Grimaud pilotera deux activités en qualité de ville test pour le Département du Var :

- Etudes sur l'ensablement de l'avant-port de Grimaud, avec carottages et modélisations hydrosédimentaires.
- Acquisition d'un outil innovant de monitoring de l'ensablement et de classification des fonds.



Arthur Bauchet : De Grimaud à Pyongchang

Arthur Bauchet a fait vibrer la France et Grimaud particulièrement.

Ce jeune champion, qui a grandi à Grimaud, a remporté quatre médailles d'argent aux jeux paralympiques de Pyonchang en Corée du Sud.

Déjà médaillé d'or lors des championnats du monde handisport en 2017, Arthur BAUCHET portait les espoirs français pour le ski Alpin.

Le benjamin de la délégation française a largement été à la hauteur des espérances en décrochant l'argent en descente, Super-G, Slalom et Super combiné.

Le Maire de Grimaud a souhaité lui préparer une magnifique cérémonie de retour qui reflèterait la joie et la passion qu'il nous a transmises pendant les deux semaines des jeux.

Les Grimaudois ont largement répondu présents et plus de 300 personnes sont venues l'accueillir chaleureusement et avec enthousiasme sur le parvis de la Mairie le vendredi 30 mars.

Le monde sportif était largement représenté avec notamment, Henry Boerio, gymnaste médaillé olympique, Roques Lucienne, la Présidente du comité départemental olympique et sportif du Var et de très nombreux présidents et adhérents d'associations sportives grimaudoises.

Les élus du Golfe ont également été nombreux à venir l'accueillir ainsi que Catherine Roubeuf venue représenter le Président du Conseil Régional, Renaud Muselier.

C'est sous la musique de l'Escandihado, dont il était membre plus jeune, qu'Arthur a fait son apparition sous un tonnerre d'applaudissements.

La maire a tenu à souligner le parcours extraordinaire d'Arthur qui est un exemple pour la jeunesse grimaudoise. Il lui a ensuite remis la médaille de la ville avant d'annoncer que la salle de réception des Blaquières porterait son nom.

Arthur Bauchet a définitivement marqué l'histoire de la commune par ses exploits sportifs, mais aussi par sa philosophie de vie.

Bravo Arthur !



Bravo Arthur

Quadruple médaillé aux jeux paralympiques



Inauguration du pôle enfance : une infrastructure pour les petits qui fait le bonheur des grands

La nouvelle structure multi-accueil et guichet unique pour les services de la jeunesse et des sports est opérationnelle depuis le début de l'année 2018. Elle a été officiellement inaugurée le samedi 19 mai en présence d'une centaine de parents et enfants.



Le pôle enfance était annoncé de longue date et tous les Grimaudois guettaient la fin des travaux de ce nouvel établissement situé à l'entrée du village.

Cette structure moderne et respectueuse du paysage offre un cadre d'accueil exceptionnel pour les plus jeunes.

L'inauguration a été voulue festive par le Maire, afin de faire découvrir aux parents les conditions d'accueil de leurs enfants. De nombreuses animations ont été proposées, visites guidées, ferme pédagogique, trampoline et atelier de maquillage.

Autant d'opportunités pour commencer à se faire de bons souvenirs dans la crèche grâce à l'excellente bonne humeur des animateurs municipaux.

Après le discours de la Vice-Présidente de la Caisse d'Allocation Familiale du Var, le Maire est revenu dans son discours sur la genèse et la nécessité du projet. C'est accompagné de Martine Laure, adjointe aux affaires sociales et scolaires que la plaque officielle a été dévoilée.

S'en est ensuite déroulée, la traditionnelle découpe de ruban entourée de nombreux élus du Golfe de Saint-Tropez.

Enfin l'émotion était très forte en fin de cérémonie, lorsque le Maire a dévoilé dans la cour de l'établissement, une plaque en la mémoire de Claude Raybaud, en présence de sa famille.

La cour du pôle enfance porte désormais son nom pour que tout le monde puisse se rappeler de l'incroyable travail qu'elle a accompli au service des enfants de la commune et c'est également une manière de transmettre aux futures générations les valeurs qu'elle défendait.



Plus d'informations :

Pôle Enfance et Jeunesse

46 chemin des Vernades - 83310 GRIMAUD

Les démarches sont également disponibles en ligne : <https://grimaud.portail-familles.net/>

LES GRIMALDINES

DU 17 JUILLET AU 7 AOÛT 2018

16ÈME FESTIVAL DES MUSIQUES DU MONDE
& DES ARTS DE LA RUE DE GRIMAUD



CHAQUE MARDI À PARTIR DE 19H : SPECTACLES DE RUE (ACCÈS LIBRE)
À 22H : CONCERT AU CHÂTEAU (INFOS BILLETTERIE À L'OFFICE DE TOURISME)



17 JUILLET



IMANY

24 JUILLET



SINCLAIR

31 JUILLET



JEHRO

7 AOÛT



MICHEL FUGAIN



SIRADA



INFOS & BILLETTERIE : OFFICE DE TOURISME DE GRIMAUD
(04 94 55 43 83 - www.les-grimaldines.com • [f LesGrimaldines](https://www.facebook.com/LesGrimaldines)



Les évènements à venir

4 MAI AU 14 OCTOBRE : exposition sculptures monumentales
(sur toute la commune et à la Maison des Arcades).

Juillet

- **Judi 05 - 10h30** : Raconte-moi Grimaud - visite du château par le service culture et patrimoine
- **Vendredi 06 - 10h30** : Raconte-moi Grimaud - visite de la chapelle des pénitents et du musée par le service culture et patrimoine
- **Lundi 09 - 10h30** : Raconte-moi Grimaud - visite du moulin par le service culture et patrimoine
- **Mardi 10 - 10h30** : Raconte-moi Grimaud - visite de l'église par le service culture et patrimoine
- **Judi 12 - 21h15** : Théâtre au château
- **Vendredi 13 - 19h** : Inauguration de la Place Neuve
- **Samedi 14** : Fête de la Nation - cérémonie patriotique et bal populaire (à partir de 19h)
- **Lundi 16 - 10h30** : Raconte-moi Grimaud - visite du moulin par le service culture et patrimoine
- **Mardi 17** : Festival les Grimaldines, spectacle de rue (à partir de 18h) puis concert Imany (22h au château)
- **Judi 19 - 10h30** : Raconte-moi Grimaud - visite du château par le service culture et patrimoine
- **Vendredi 20 - 21h** : Soirée musicale, Ensemble «GOSPEL FOR YOU FAMILY» à Notre-Dame de la Queste
- **Lundi 23 - 10h30** : Raconte-moi Grimaud - visite du moulin par le service culture et patrimoine
- **Mardi 24 - 10h30** : Raconte-moi Grimaud - visite de l'église par le service culture et patrimoine
- **Mardi 24** : Festival les Grimaldines, spectacle de rue (à partir de 18h) puis concert Sinclair (22h au château)
- **Lundi 30 - 10h30** : Raconte-moi Grimaud - visite du moulin par le service culture et patrimoine
- **Mardi 31** : Festival les Grimaldines, spectacle de rue (à partir de 18h) puis concert Jehro (22h au château)

Août

- **Vendredi 03 - 10h30** : Raconte-moi Grimaud - visite Notre-Dame de la Queste par le service culture et patrimoine
- **Lundi 06 - 10h30** : Raconte-moi Grimaud - visite du moulin par le service culture et patrimoine
- **Lundi 06** : Commémoration à la mémoire de Serge Fougère
- **Mardi 07 - 10h30** : Raconte-moi Grimaud - visite de l'église par le service culture et patrimoine
- **Mardi 07** : Festival les Grimaldines, spectacle de rue (à partir de 18h) puis concert Michel Fugain (22h au château)
- **Judi 09 - 10h30** : Raconte-moi Grimaud - visite du château par le service culture et patrimoine
- **Vendredi 10 - 21h** : Soirée musicale «Galliano solo», Richard GALLIANO, accordéon, Notre-Dame de la Queste
- **Lundi 13 - 10h30** : Raconte-moi Grimaud - visite du moulin par le service culture et patrimoine
- **Mardi 15 - à partir de 9h30** : célébration patriotique du débarquement des forces alliés en Provence
- **Mardi 15 - 22h30** : Feux d'artifices dans la baie de Grimaud
- **Mardi 15** : bal populaire, Place Neuve
- **Mercredi 16** : Fête du village, repas champêtre

- **Lundi 20 - 10h30** : Raconte-moi Grimaud - visite du moulin par le service culture et patrimoine
- **Mardi 21 - 10h30** : Raconte-moi Grimaud - visite de l'église par le service culture et patrimoine
- **Vendredi 24 - 19h** : réunion publique du Maire, salle Beausoleil
- **Lundi 27 - 10h30** : Raconte-moi Grimaud - visite du moulin par le service culture et patrimoine

Septembre

- **Du 07 au 26** : salon des peintres de Grimaud Salle Beausoleil, vernissage le vendredi 7
- **Vendredi 14** : soirée musicale «Lumières de Venise», Orchestre de chambre «NUOVA CAMERISTICA DI MILANO», Notre-Dame de la Queste
- **Les 15 et 16** : Journées du patrimoine
- **Vendredi 21** : Escapade littéraire, Luciano MELIS, sujet «l'arbre philosophe»
- **Du 21 au 23** : Salon «dessine-moi une tomate», N-D de la Queste
- **Dimanche 30** : Fête de la saint Michel, village

Octobre

- **Dimanche 07** : Soirée musicale «Émotions à fleurs de touches», Mikail RUDY, piano
- **Samedi 13** : Loto de la Défense Animale Grimaudoise, Eglise Saint-Michel
- **Dimanche 14 - 14h** : Les dimanches de la scène, salle Beausoleil
- **Judi 18 - 10h30** : Raconte-moi Grimaud - visite de l'église par le service culture et patrimoine

Novembre

- **Vendredi 09** : vernissage de l'exposition de commémoration de la guerre 1914-1918, Musée
- **Dimanche 11** : cérémonie patriotique - monument aux Morts
- **Dimanche 11 - 14h** : Les dimanches de la scène (théâtre)
- **Samedi 17** : Loto du football club de Grimaud, complexe les Blaquières
- **Dimanche 18 - 18h** : Soirée musicale de Grimaud «1826, les grands Quatuors», Quatuor «Psophos», Eglise Saint Michel
- **Vendredi 23** : Escapade littéraire

Décembre

- **Samedi 01^{er}** : Loto du Rugby, complexe les Blaquières
- **Mardi 04** : Soirée de l'aven de Grimaud Europe
- **Vendredi 07** : Fête des lumières, village
- **Samedi 08** : Trophée des ruelles (VTT), village
- **Dimanche 09 - 14h** : Les dimanches de la scène
- **Mercredi 12** : Tout «conte» fête
- **Dimanche 16** : Noël des enfants, bourse aux jouets, salle Beausoleil
- **Mardi 25** : Fête de la nativité, crèche et veillée, place de l'église

Les dates, horaires et lieux des événements sont susceptibles d'être modifiés ou annulés. Pour retrouver le programme définitif ainsi que de nouveaux événements, consultez régulièrement le site internet de la mairie et de l'office de tourisme

www.mairie-grimaud.fr - www.grimaud-provence.fr

Vœux 2018



Cérémonie de remise des képis blancs



Rencontre avec le Prefet du Var et le Sous-Prefet de Draguignan

Cérémonie du 18 juin



Inauguration du Pôle Enfance







Salon du Livre



Assemblée Générale des vignerons de Grimaud



Réunion de fin de saison de Grimaud Europe

Une police municipale bien équipée pour plus de sécurité et de visibilité



La police municipale a reçu, en début d'année, trois nouveaux véhicules. Les précédents arrivant à un niveau d'usure avancé, ce fut l'occasion de remettre la flotte de véhicules à neuf, mais surtout à la hauteur des besoins des policiers municipaux.

Deux des véhicules sont tout-terrain permettant de se rendre plus facilement dans toutes les parties de la commune, y compris les moins accessibles.

Plus puissants, ils permettront également de faire armes égales avec des véhicules haut de gamme souvent utilisés dans les délits de fuite.

Le troisième véhicule, celui de patrouille est équipé du matériel nécessaire pour la capture des animaux en divagation.

Enfin, avant l'été, la Police municipale s'est vu remettre scooters et VTT électriques pour adapter le mode de déplacement et de visibilité auprès du public en fonction des besoins saisonniers.

Campagne de prévention de déjection canine

Puisque la propreté est l'affaire de tous, la municipalité a lancé une campagne de prévention des déjections canines.

Depuis de nombreuses années, la ville est équipée de distributeurs gratuits de sacs pour les propriétaires de chien.

Malgré cet équipement et le travail des techniciens municipaux, il reste encore trop de déjections canines dans les rues de la ville. Afin de remédier à ce phénomène, un arrêté a été pris afin de verbaliser les propriétaires négligeants qui risquent désormais 68 € d'amende. La campagne intitulée «je mets la main au sac pas au porte-monnaie» vise surtout à modifier les comportements. L'idée première est d'avoir un village plus propre et pas de mettre des amendes.



La rue n'est pas un cendrier

La municipalité a entamé une réflexion pour lutter contre les mégots jetés en masse dans la rue et dans les avaloirs d'eau pluviale. Alors que l'initiative, «ici commence la mer» fleurit dans toute la France, Grimaud cherche la bonne formule pour lutter contre ce geste à priori anodin, mais qui est hautement polluant. Pour rappel, un seul mégot pollue 500 litres d'eau.



Les avaloirs d'eau pluviale se déversent directement dans les rivières puis dans la mer.

Chaque mégot jeté à l'intérieur va donc directement polluer la Méditerranée.

La bonne place pour un mégot est dans la poubelle.

La Place Neuve retrouve l'éclat de son nom

En attendant l'inauguration de la place le 13 juillet, un petit retour sur l'historique de ce point central de Grimaud et de son célèbre monument aux Eaux.

Le village le plus peuplé du Freinet, perché sur sa colline rocheuse, ne possède ni source ni puits, à l'exception du quartier du Gacharel.

Au XVI^e siècle, après les crises des siècles précédents, de gros travaux sont entrepris pour apporter de l'eau courante au cœur du village. Malheureusement ce système s'arrête au XVII^e siècle, et il ne reste aujourd'hui que quelques vestiges, dont le «Pont des Fées».

Le village, privé d'eau courante, se trouve dans une situation délicate. Le puits du Gacharel, seul puits public important se tari en été. Les puits et sources en contrebas de l'agglomération sont mal commodes. Les habitants qui le peuvent aménagent des citernes à eau dans leurs maisons.

Mais ces systèmes sont insuffisants, la population et les édiles se mobilisent pour trouver une solution. Malheureusement les fonds de la communauté sont insuffisants.

Les sécheresses des années 1840 cristallisent d'avantage les mécontentements. La seule réponse que peut apporter la municipalité est l'aménagement du petit puits de la place du Cros et de celui du Gacharel.

La population souffre et en 1866, Rosalie Senequier, lègue à la commune 4 000 francs pour qu'une fontaine soit construite au centre du village. Mais ce vœu reste sans suite.

En 1883, le conseil municipal souhaite remettre en état les canalisations du Pont des Fées.

Dans le village sont prévus des bornes fontaines, des abreuvoirs, un lavoir (le premier du village) et une fontaine monumentale. Celle-ci sera construite sur la Place Neuve.

Au XVII^e siècle, cet espace, en contrebas du village médiéval s'appelle «Soleil de Baude». On y trouve des jardins potagers et des arbres fruitiers. En 1866, la construction de la route départementale au sud du village change la physionomie de Grimaud. Tout un nouveau quartier apparaît, faisant la jonction entre le centre ancien et la route.

La place ainsi créée s'appellera la Place Neuve. Plus grande et plus ouverte que celles du village ancien, elle va rapidement en devenir son point central.

Le Maire de l'époque, Justin Olivier y fait construire sa maison en 1876 et dix ans plus tard, la fontaine célébrant l'arrivée de l'eau courante dans le village, y est bâtie.

Dans la répartition des frais de construction, il est décidé que les deux escaliers avec balustrades de la fontaine ainsi que la canalisation jusqu'au lavoir, soient à la charge de la commune, soit 4 400 francs. Mais en mars 1886, le conseil municipal déclare que cette somme est trop importante pour les finances communales.

Des pourparlers sont entrepris avec l'ingénieur et le Département prend à sa charge la moitié des frais.

Pour remercier les édiles qui ont permis ces travaux, après tant d'années de privations, les Grimaudois firent graver au dos, la dédicace : «A la municipalité de Grimaud, la population reconnaissante».



GRIMAUD (Var) — Café-Restaurant - R. PETIT, Propriétaire
Tea-Room



L'année suivante, sur les conseils d'un ingénieur du département, il est préféré un système puisant l'eau dans la nappe phréatique de la plaine.

La commune emprunte 40 000 francs pour ces travaux, réalisés par la Compagnie des eaux de Grimaud.

Europe

A l'occasion de la journée de l'Europe, le 9 mai, des maires de différentes sensibilités et de communes de différentes tailles, ont souhaité s'engager en faveur d'une Europe pratique, au service des communes pour être au plus près des citoyens.

Alain BENEDETTO, le Maire de Grimaud a co-signé cette tribune, publiée dans différentes éditions de la presse quotidienne régionale.

TRIBUNE DES MAIRES DE FRANCE ENGAGÉS POUR L'EUROPE

Le 9 mai 1950, Robert Schuman lançait le projet européen, considérant que la paix, la prospérité et la stabilité du continent ne pouvaient venir que d'une Union plus étroite entre les Etats qui la composent. En cette date anniversaire, un an avant les élections européennes de 2019, et alors que les défis et les critiques se multiplient, nous, maires et élus de France, souhaitons témoigner de l'apport concret, quotidien et humain de l'Union européenne pour nos communes.

En plus de 60 ans, l'Union européenne est devenue un acteur central de notre vie collective. L'Euro est la deuxième devise mondiale. Un tiers des paiements dans le monde sont libellés en Euros. Nous pouvons circuler, étudier, travailler, nous établir partout dans l'Union. En 30 ans, 9 millions de personnes, étudiants, mais aussi collégiens, lycéens, apprentis et demandeurs d'emplois, ont bénéficié d'une mobilité grâce à Erasmus... Nos entreprises peuvent avoir accès, sans entrave, à un marché de 513 millions d'habitants. Le marché européen représente ainsi 3.2 millions d'emplois dans nos territoires pour 67 000 entreprises françaises.

L'Union européenne investit au quotidien pour nos concitoyens. Elle appuie par exemple la transition écologique en soutenant à Cestas près de Bordeaux la plus grande centrale photovoltaïque d'Europe, en finançant la rénovation énergétique de la piscine de Coulaines dans la Sarthe. Elle finance dans les Hauts de France ou dans le Grand Est le développement du numérique très haut débit et cofinance largement par exemple le projet de pôle éco-numérique de la gare de Saint-Omer dans le Pas-de-Calais. En restaurant le caractère maritime du Mont Saint Michel ou en participant à la reconstitution de la grotte de Lascaux et de la Grotte Chauvet, elle contribue à renforcer l'attractivité touristique des territoires. En soutenant par exemple les Ecoles de la seconde chance et les programmes de recherche universitaire, elle prépare l'avenir et investit dans les compétences humaines dont la France a besoin. Elle sait aussi exprimer la solidarité avec les plus démunis en soutenant les banques alimentaires ou les Restos du Cœur. Partout, l'Union européenne permet des réalisations concrètes qui sans elle, ne verraient pas le jour.

Et pourtant, l'Europe paraît souvent abstraite. Elle est perçue comme éloignée, complexe et difficile à comprendre. Nos concitoyens ne savent pas assez comment sont prises les décisions qui les concernent, ni comment elles et ils peuvent les orienter.

Dans un an, les élections européennes seront décisives ou vitales. Après le départ du Royaume-Uni, les questions seront simples : «Stop ou encore» ? Faut-il détruire l'œuvre de réconciliation accomplie depuis la seconde guerre mondiale ou au contraire renouveler le grand projet européen qui nous anime ?

Véritable cœur de la démocratie européenne, le Parlement européen est devenu le co-législateur aux côtés des gouvernements des 28 réunis au sein du Conseil. Le vote des Français déterminera la politique européenne dans les domaines de la sécurité, de l'emploi, de l'écologie...

Les enquêtes auprès des Français montrent que, dans l'ensemble, ils veulent plus d'Europe. Ils veulent aussi une Europe plus démocratique et à leur écoute. Mais ils regrettent le manque d'information disponible sur les politiques européennes et sur les grands enjeux européens de demain.

C'est probablement le premier des défis qu'il nous faut relever dans cette période particulière, où l'Europe est à la croisée des chemins.

En tant qu'élus, c'est notre responsabilité. L'Europe agit dans nos régions, dans nos départements et dans nos communes. L'Europe, c'est nous. C'est là que la vie démocratique se construit. C'est là que nous devons faire vivre le débat sur l'Europe et faire battre le cœur de l'Europe avant les élections de l'an prochain.

Il n'y aura pas de citoyenneté européenne véritablement active aussi longtemps que les relais de terrain seront inexistants. Alors que les maires sont les élus locaux qui inspirent le plus confiance aux citoyens, ils ont assurément un rôle à jouer pour maintenir allumée la flamme européenne et rétablir ce lien indispensable pour l'avenir de l'Europe.

Maires et élus de France, de différents horizons politiques, nous adoptons aujourd'hui une Charte pour la citoyenneté européenne, par laquelle nous nous engageons à informer nos administrés sur les réalisations de l'Union européenne, ainsi que sur la citoyenneté européenne et sur les droits et les valeurs qu'elle incarne.

Nous relevons le défi de faire vivre l'Europe comme nous faisons vivre le débat démocratique au niveau local.

L'Europe est notre avenir, elle sera surtout ce que nous en ferons.

Signataires :

- Anne Hidalgo, maire de Paris (Ile de France).
- François-Xavier Priollaud, maire de Louviers (Eure, Normandie).
- Johanna Rolland, maire de Nantes (Loire-Atlantique, Pays de la Loire).
- Christian Estrosi, maire de Nice (Alpes-Maritimes, Paca).
- Nathalie Appéré, maire de Rennes (Ille-et-Vilaine, Bretagne).
- Philippe Laurent, maire de Sceaux (Hauts-de-Seine, Ile-de-France).
- Maryse Joissains Masini, maire d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône, Paca).
- François Decoster, maire de Saint-Omer (Pas-de-Calais, Hauts-de-France).
- Pierre Jarlier, maire de Saint-Flour (Cantal, Rhône-Alpes, Auvergne Rhône-Alpes).
- Alain Benedetto, maire de Grimaud (Var, Paca).
- Isabelle Touzard, maire de Murviel-lès-Montpellier (Hérault, Occitanie).
- Frédéric Valletoux, maire de Fontainebleau (Seine-et-Marne, Ile-de-France).
- Jean-François Fontaine, maire de La Rochelle (Charente-Maritime, Nouvelle Aquitaine).
- Christophe Rouillon, maire de Coulaines (Sarthe, Pays de la Loire).
- Laurent Ries, Maire de Strasbourg (Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Grand Est).



Théâtre à Grimaud : Mes pires potes



Club photo



Les bois Flottés de A. Vanhoutte



Foire de la Laine



Les escapades Littéraires



Soirée musicale Juin 2018



SMG



Célébration du centenaire de l'armistice : Appel aux dons et aux prêts d'objets

Dans le cadre de la commémoration de la Grande Guerre et du centenaire de l'armistice, une exposition sera présentée au public dans le deuxième semestre 2018.



Afin d'exposer des pièces inédites, le service Culture et Patrimoine de Grimaud fait un appel aux dons et prêts d'archives, photographies, vêtements et tout autre objet en corrélation avec la Grande Guerre. L'exposition se déroulera au sein du musée du patrimoine et retracera l'histoire des Grimaudois au cours de la guerre de 14-18. Vos objets seront alors exposés au grand public et salueront la mémoire de nos vaillants soldats. Enfin, vous disposez de photographies sur le front ou l'arrière ? N'hésitez pas à venir nous les déposer, l'une d'entre elles pourrait bien être mise à l'honneur sur l'affiche d'exposition.

Adresse : Maison des Arcades, impasse du Balladou (proche de l'Eglise Saint-Michel), 83310 Grimaud. Téléphone : 04 94 55 69 23.

Un grimaudois à la tête de 800 militaires de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris



Félicitations au lieutenant-colonel Raphaël Roche, officier supérieur au sein de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris, qui a pris le commandement de l'un des plus importants groupements de l'Institution depuis le 4 juillet 2018.

Opportunité inattendue, mais ô combien cohérente, au regard d'un parcours riche d'une expérience peu commune. Il pensait avoir atteint son apogée en termes de responsabilités, quand il se voit confier le privilège et la lourde tâche de commander un groupe-

ment de plus de 800 âmes. «C'est un réel honneur d'avoir été choisi, et c'est plein d'enthousiasme que je vais poursuivre l'action de mon prédécesseur. Je veux ancrer le groupement des appuis et de secours de manière sérieuse et durable au sein de la BSPP», assure avec passion le chef de corps. Entouré de sa femme et de ses quatre enfants, nul doute que ce passionné de rugby (supporter inconditionnel du rugby club toulonnais) transmettra avec simplicité et empreint de fortes valeurs humaines cultivées sur sa terre varoise, une riche expérience d'homme de terrain...

«Les plus beaux détours de France» font escale à Grimaud



LES PLUS
BEAUX DETOURS
DE FRANCE

Le temps a été clément, à Grimaud, pour recevoir une délégation régionale des plus beaux détours de France à Grimaud.

Hervé Mariton, ancien ministre, Président du label avait également fait le déplacement pour accueillir plus de vingt élus du sud-est et du midi de la France à l'invitation d'Alain Benedetto, Maire de la commune.

Le programme était chargé pour les participants.

Après une visite au pas de course mais complète de

Port Grimaud et du village, l'ensemble des adhérents s'est regroupé en salle du conseil municipal pour aborder la saison estivale 2018 et également la gestion du label.

L'office du tourisme de Grimaud a exposé, par la voix de sa directrice Pascale Benedetto, la stratégie touristique de la commune aussi innovante que respectueuse de son patrimoine et de sa culture. Les participants ont été séduits et de nombreux échanges ont prolongé cette journée avec la présentation des audits des communes membres.

La réunion de Grimaud était particulièrement importante puisque c'était la dernière réunion régionale avant le congrès national qui s'est déroulé à Crest en avril 2018.

Les Plus beaux détours du Sud et du midi ont donc unifié leurs positions pour mieux faire valoir leurs intérêts au niveau national.

Ces moments d'échanges sont extrêmement précieux pour le réseau. Les plus beaux détours de France sont davantage considérés comme une appellation contrôlée que comme un label. Le cahier des charges est strict et la mention très difficile à obtenir.

C'est un gage supplémentaire pour les visiteurs qui garantit que le détour en vaut la peine.

L'obtention de la catégorie 1 par l'office du tourisme de Grimaud est une preuve supplémentaire de la volonté de la ville de s'inscrire dans une démarche qualitative en diversité de service et d'accueil des visiteurs.



SNSM : campagne de recrutement de bénévoles

La SNSM veille depuis plus de 50 ans sur la sécurité maritime.

C'est une association composée de bénévoles passionnés de la Mer.

L'antenne de Saint-Tropez, recrute actuellement des bénévoles pour pouvoir remplir avec encore plus d'efficacité ses missions. Aucune qualification n'est demandée pour intégrer la station, juste de la volonté et un peu de temps. Même une personne ne sachant pas nager, mais volontaire, peut s'engager. Pour les personnes n'ayant pas de formation, elles seront formées en interne et dans les centres de formation de la SNSM. Les formations sont variées : médicales, nageurs-sauveteurs, navigations, etc.

Tous les bénévoles n'embarqueront pas nécessairement, car comme toutes les associations, il y a besoin de moyens logistiques : gestion, secrétariat, trésorier, achat, stock, mécanique, animation, communication, entretien, formation et gérer le stand mobile de vente des différents objets SNSM au profit de la station : t-shirts, porte-clés, etc.

Et oui, cela fait beaucoup de monde ! Vous y trouverez forcément votre place.

Pour plus d'informations, contacter la station de Saint-Tropez :

www.facebook.com/snsms.saint.tropez.sns066/ - sns066@gmail.com



GRIMAUD EN DIRECT, EN MOTS ET EN IMAGES.

Pour suivre l'actualité de la commune en direct, n'hésitez pas aimer la page facebook de la Mairie.

Vous y retrouverez les annonces des grands événements, de nombreuses photos ainsi que toute l'information institutionnelle utile aux administrés et visiteurs.

Pour ceux qui préfèrent une expérience 100% visuelle, rendez-vous sur le site internet de la commune, rubrique «découvrir Grimaud / webcam» et admirez le panorama sur le golfe de Saint Tropez depuis le toit de l'hôtel de ville.

La parole à l'opposition

Grimaudois, Grimaudoises,

Nous voilà déjà à la moitié de l'année 2018 et au seuil d'une nouvelle saison touristique.

Pour certains, un temps de travail spécifique au service de nos hôtes estivaux; pour d'autres, un temps de repos et de partages familiaux et amicaux après une année de travail.

Notre commune va accueillir, comme chaque année, des vacanciers qui vont découvrir notre région, des habitués qui profiteront de leur résidence secondaire ou de leur lieu habituel de villégiature ; que chacun puisse y trouver bonheur et repos.

Pour tous (mais aussi pour les résidents permanents), nous aurions aimé leur donner quelques nouvelles (hors le rond-point de St PONS) de l'avancée des aménagements routiers du golfe dans les mois à venir, mais silence radio, aussi bien au niveau départemental que communal.

Nous aurions aimé vous donner quelques nouvelles sur le travail préparatoire à l'écriture de notre nouveau PLU qui devra préparer et écrire l'urbanisation de demain et le développement économique de notre ville mais, là aussi, point de réunion préparatoire ou d'échange où nous fussions conviés.

Point de retour non plus de la vie de notre communauté de communes, partie prenante majeure de notre avenir commun.

Une invitation de son président à une réunion avec l'ensemble des élus de la commune une fois par an serait peut-être une manière de faire vivre une véritable démocratie locale, bien malade, idem de l'information sur l'investissement du département et de nos élus sur notre territoire (route; aménagement; disparition des services publics).

Oui, des nouvelles installations communales ont été réalisées et c'est le moins que l'on puisse attendre d'une commune économiquement privilégiée.

Attention que nos choix soient au service de tous et particulièrement des plus faibles.

Nous vous souhaitons à tous un bon été 2018, plein de belles rencontres et de joies partagées.

C .MOUTTE / F. OUVRY / S. LONG / C .DUVAL / H.DRUTEL / D.FLORIN



ALAIN BENEDETTO

Maire de Grimaud
et le Conseil Municipal

Convient les Grimaudois pour une

**REUNION PUBLIQUE
D'INFORMATION
SUR L'ACTION MUNICIPALE**

**VENDREDI
24 AOUT 2018
18 H 30**



SALLE BEAUSOLEIL

Route Nationale - 83310 GRIMAUD

Renseignements 04.94.55.69.19 – www.mairie-grimaud.fr